

*Taxe d'accise—Loi*

À maintes reprises, le premier ministre nous a promis que l'accord commercial ne ferait aucun tort aux programmes d'assurance-chômage et de développement régional. Ensuite, dès qu'il en a la chance, il a l'audace de présenter, par l'entremise de son ministre des Finances (M. Wilson), un budget qui attaque sans pitié ces deux programmes.

Vous vous rappelez les promesses que nous ont faites les Conservateurs au sujet de la réforme fiscale? Ils nous ont affirmé qu'ils prélèveraient plus d'impôts auprès des riches pour pouvoir aider les familles types. Vous savez maintenant qu'ils ont fait tout le contraire. Plus de 60 000 entreprises rentables ne paient pas d'impôt pendant que les consommateurs, ne se doutant de rien, paient une taxe de vente cachée. Naturellement, on parle de taxe régressive où les pauvres doivent payer le même montant que les riches.

On a là un autre exemple de promesse rompue par les Conservateurs, ne l'oublions pas. J'espère que les électeurs et les contribuables du Canada ne l'oublieront pas. Les électeurs ont cru aux promesses du premier ministre et lui ont fait confiance. Ils ont voté pour le premier ministre qui, lui, a trahi leur confiance. Il n'a respecté aucune de ses promesses.

Les mesures qui ont entraîné les restrictions draconiennes qui figurent dans le budget des Conservateurs correspondent parfaitement bien au programme législatif des Américains, dont il a été question au cours des négociations de l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis. On s'en rend compte maintenant. Les entreprises américaines ont exigé que les règles du jeu soient les mêmes pour les deux pays, que le Canada ne puisse offrir à sa population des programmes sociaux plus généreux et offrant une plus grande sécurité que les programmes en vigueur aux États-Unis. Les Américains nous ont dit de restreindre l'assurance-chômage parce que c'est une subvention injuste et de ne pas protéger les régions désavantagées. Le monde des affaires aux États-Unis l'affirme depuis des années, et le ministre sait trop bien que la question était à l'ordre du jour des négociations en vue du libre-échange. Il ne faut pas protéger les industries et les ressources canadiennes. Ceux qui sont de cet avis ont gagné. Les Canadiens ont perdu et le budget draconien des conservateurs dont nous discutons ce soir, qui comprend le projet de loi C-20, en est la preuve.

Le budget conservateur comprend des mesures fiscales extrêmes. Les taxes de vente et d'accise dont il est question dans le C-20 ne sont qu'une partie de ces mesures régressives et punitives. Les mesures fiscales que propose le budget alourdissent de 710 \$ la charge annuelle d'une famille moyenne de ma circonscription, Vancouver-Est. Cette charge sera plus lourde de 1 000 \$ de plus quand la taxe sur les produits et services s'appliquera. C'est la taxe de vente cachée, que le ministre dit ne pas être cachée.

• (2310)

Une famille moyenne de quatre membres vivant à Vancouver-Est, une famille ordinaire où les parents travaillent à l'extérieur, une famille qui se débrouille tant bien que mal avec deux enfants, se trouvera dans l'obligation de payer les augmentations suivantes. En même temps, elle ne pourra se payer des services de garderie convenables parce que le gouvernement n'a pas rempli ses obligations à cet égard. La taxe de vente augmentera de 1,5 p. 100, soit environ 273 \$ par an. Les primes d'assurance-chômage augmenteront de 15 p. 100, soit 130 \$ par an. La hausse de la taxe sur l'essence coûtera 120 \$ par an. La taxe sur les cigarettes et l'alcool représentera 100 \$ de plus par an. La surtaxe fédérale passera de 3 à 5 p. 100, ce qui représente 120 \$ par an. La nouvelle taxe sur les produits et les services ajoutera à sa charge 1 000 \$ par année, ce qui fera en tout 1 710 \$ quand toutes ces mesures auront été mises en place.

Comment le projet de loi dont nous débattons ce soir touchera-t-il les contribuables canadiens? Il augmentera un bon nombre de taxes de vente, ce qui constitue la façon la plus régressive de tirer de l'argent des Canadiens. Le projet de loi C-20 impose des taxes qui toucheront tous les contribuables canadiens. Il y aura une taxe sur les appels interurbains. La taxe sur les services de télécommunication passera à 11 p. 100. La taxe de vente sur les matériaux de construction sera portée à 9 p. 100. La taxe de vente sur les vins sera désormais de 19 p. 100. Il y aura une augmentation de la taxe de vente jusqu'à concurrence de 1,5 p. 100 sur l'essence et le combustible diesel. Les taxes sur le tabac, les cigarettes et le tabac à priser augmenteront encore et ce alors que le gouvernement refuse de déposer le projet de loi anti-tabagisme pour lequel les membres de mon parti ont livré un si dur combat au cours de la dernière session de la législature. Il a été adopté par la Chambre des communes et le Sénat. Pourtant, le gouvernement a refusé de le mettre en application dans l'intérêt de la santé des Canadiens.